

PROJET D'ETABLISSEMENT 2025.2029 LYCEE POLYVALENT EUGENE HENAFF - BAGNOLET

- Article L111-1 du code de l'éducation, modifié par la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 - art. 27

L'éducation est la première priorité nationale. Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants. Il contribue à l'égalité des chances et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative. Il reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Il veille à la scolarisation inclusive de tous les enfants, sans aucune distinction. Il veille également à la mixité sociale des publics scolarisés au sein des établissements d'enseignement. Pour garantir la réussite de tous, l'école se construit avec la participation des parents, quelle que soit leur origine sociale. Elle s'enrichit et se conforte par le dialogue et la coopération entre tous les acteurs de la communauté éducative.

Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Le service public de l'éducation fait acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité. Par son organisation et ses méthodes, comme par la formation des maîtres qui y enseignent, il favorise la coopération entre les élèves.

Dans l'exercice de leurs fonctions, les personnels mettent en œuvre ces valeurs.

Le droit à l'éducation est garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa citoyenneté.

Pour garantir ce droit dans le respect de l'égalité des chances, des aides sont attribuées aux élèves et aux étudiants selon leurs ressources et leurs mérites. La répartition des moyens du service public de l'éducation tient compte des différences de situation, notamment en matière économique, territoriale et sociale.

Elle a pour but de renforcer l'encadrement des élèves dans les écoles et établissements d'enseignement situés dans des zones d'environnement social défavorisé et des zones d'habitat dispersé, et de permettre de façon générale aux élèves en difficulté, quelle qu'en soit l'origine, en particulier de santé, de bénéficier d'actions de soutien individualisé.

L'école garantit à tous les élèves l'apprentissage et la maîtrise de la langue française.

L'acquisition d'une culture générale et d'une qualification reconnue est assurée à tous les jeunes, quelle que soit leur origine sociale, culturelle ou géographique.

NOTA :

Conformément à l'article 63 de la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019, ces dispositions entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2019.

Le lycée Eugène Hénaff est un lycée polyvalent de catégorie 4 situé à Bagnollet en Seine-Saint-Denis, commune qui s'inscrit dans le territoire d'Est-Ensemble. Autrefois labellisé lycée des métiers de l'énergie, la voie professionnelle propose une offre de formation diversifiée (énergétique, bois, signalétique et décors graphiques, économie du bâtiment.). Il accueille en 2025, 1205 élèves lycéens, 21 apprentis en BTS, et des adultes en formation continue (TMCVC, CAP ébénisterie, CAP MIT, BIM modelleur, disconnecteur).

A leur entrée en seconde et 1^{ère} année de CAP, les élèves sont issus majoritairement des collèges de Bagnollet et de Romainville, tous classés REP. L'évolution globale des effectifs a été en constante augmentation jusqu'à la rentrée 2022, date à laquelle le lycée a atteint sa capacité d'accueil maximale. Cette augmentation des effectifs concerne essentiellement la voie GT. Les élèves de la voie professionnelle sont originaires de nombre de villes différentes et sont issus pour la plupart de Quartiers Politique de la Ville (QPV). Le pourcentage de garçons est important (66%). Le taux de CSP défavorisées est de 52% et le taux de boursiers de 46%.

Le volet culturel de l'établissement est très riche. L'établissement accueille une UPE2A, un pôle remobilisation et un pôle FLS (français langue seconde). L'établissement possède des plateaux techniques vastes et bien équipés.

La communauté éducative souhaite renouveler le label Lycée des Métiers, caduc depuis 2017, afin d'accroître la visibilité et la lisibilité des formations proposées par l'établissement. Une réflexion est également menée sur la modification de l'offre de formations avec le projet de création d'un certificat de spécialisation dans le domaine de l'énergétique afin de consolider les parcours.

AXE 1 : APPRENDRE A VIVRE ENSEMBLE ET DECOUVRIR L'ALTERITE

Objectif n°1 : Favoriser un climat scolaire propice aux apprentissages et développer le sentiment d'appartenance de tous

Le sentiment d'appartenance se construit peu à peu au sein d'un groupe qui partage la même réalité et les mêmes valeurs. L'élève se sent alors inclus, accepté, il se sent à sa place. Sans climat serein et sécurisé, le sentiment d'appartenance ne saurait subsister et les apprentissages s'en trouvent affectés. Il en est de même pour les personnels qui, dans un climat positif et de bonnes conditions se sentent membres à part entière de la communauté éducative et sont d'autant plus en mesure de répondre aux besoins des élèves.

Indicateurs :

- **Nombre moyen d'élèves par classe : voie générale et technologique : 28.7 voie professionnelle : 17.2**
- **Pourcentage d'élèves sanctionnés (nombre d'élèves différents sanctionnés / nombre d'élèves total) : 4.3% (51) de septembre à mars**
- **Pourcentage d'élèves concernés par au moins une exclusion temporaire : 3.4% (41) de septembre à mars**
- **Nombre de commissions éducatives : 3**
- **Taux de participation aux élections du CVL (Conseil de la Vie Lycéenne) : 63%**
- **Nombre d'élèves bénéficiant d'un tutorat : 16**
- **Nombre de clubs proposés sur la pause méridienne : 2**

Actions :

1. Le bâti : se sentir bien dans l'établissement

- mise au rebut d'objets obsolètes pour créer de l'espace et respecter les règles de sécurité
- achat de matériels d'entretien pour faciliter le travail des agents
- travaux réalisés en lien avec la sécurité (portail, sas...)
- réorganisation de salles techniques pour pouvoir les utiliser à bon escient
- achat de mobilier pour le foyer (fauteuils, tables)
- désignation d'enseignants coordonnateurs en charge de la gestion des plateaux techniques (ateliers)
- entretien des espaces verts
- expertise de l'assistant de prévention (sensibilisation, respect des règles d'hygiène et de sécurité)
- réflexion menée sur l'aménagement des espaces dédiés aux élèves

2. Les élèves : aider les élèves à respecter le cadre et à s'intégrer

- élaboration de protocoles vie scolaire afin de poser un cadre clair
- création d'une commission vie scolaire pour traiter les rapports de manière équitable (décision des sanctions de manière collégiale)
- organisation de l'intégration des secondes et des Olympiades pour créer une cohésion de groupe
- organisation de journées à thème : journée de l'élégance, soirée pyjama, Saint-Valentin, Hénaff a un incroyable talent, défilé traditionnel ...
- amélioration du bien-être des élèves en luttant contre le harcèlement et toute forme de violence ou de discrimination
- participation d'une quinzaine de personnels à une formation sur la méthode de la préoccupation partagée (lutte contre le harcèlement)
- enseignement des compétences psychosociales lors des parcours différenciés en terminale professionnelle

3. Les personnels : favoriser le sentiment d'appartenance et améliorer les conditions de travail des personnels

- accueil et suivi des personnels nouvellement affectés dans l'établissement
- actions en faveur de l'amélioration des conditions de travail des adultes (aménagement salle des professeurs, attribution de salles...)
- actions dans le cadre de l'amicale des personnels

Objectif n°2 : Former les élèves à leurs responsabilités individuelles et citoyennes et au respect des valeurs républicaines pour les rendre autonomes.

La mission de l'Ecole est de former les citoyens de demain. Notre objectif est de rendre nos élèves responsables et capables de discernement afin qu'ils soient en mesure de s'insérer dans la société et ce grâce à la construction des parcours éducatifs (santé, citoyenneté).

Indicateurs :

- Nombres de projets et sorties en lien avec le parcours citoyen : 8
- Nombre de projets en lien avec la santé : 10
- Nombre d'élèves formés au SST (Sauveteur Secouriste du Travail) : 19
- Nombre d'adhérents à l'Association Sportive : 120

Actions :

1. Construction du parcours citoyen :

- organisation des différents scrutins : professions de foi, campagne
- formation des délégués en partenariat avec la mairie de Bagnolet par l'AROEVEN
- actions de solidarité impulsées par les membres du CVL (collecte de livres, collecte alimentaire),
- utilisation des exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) comme temps de formation citoyenne pour les élèves et les personnels
- mise en place d'actions de solidarité : Course Contre la Faim (équipe EPS)
- actions du CESCE : théâtre-forum de la compagnie Synergie lors de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes, représentation-débat autour de la lutte contre le sexisme, et contre le racisme, exposition : « Nous et les autres », journée de sensibilisation initiée par la référente le 25.11.24, intervention de la compagnie Manofica sur les violences sexistes et sexuelles, Van Info Femmes, projet éducation à la vie affective et sexuelle, stéréotypes de genre, exposition semaine lutte contre le racisme,
- flyer contre le harcèlement scolaire
- intervention des JADE (Jeunes Ambassadeurs et Ambassadrices des Droits)
- enseignement de l'EMC (Enseignement Moral et Civique)
- projet classe média
- mise en exergue des missions du référent EDD (Education Développement Durable)
- éducation au développement durable : attribution du label Eco responsable par la Région, projet BD la biodiversité au cours du temps, option développement durable et innovation en signalétique (BMA, SDG), création d'un potager, formation des éco-délégués
- obtention du niveau 1 du label E3D (Etablissement en Démarche globale de Développement Durable) suite à :
 - la mise en place de tables de tri
 - le tri des déchets organiques de la demi-pension
 - la collecte des déchets organiques pour méthanisation
 - la réduction de l'empreinte énergétique de l'établissement

- les élections d'éco-délégués établissement

2. Construction du parcours santé :

- formation aux gestes de premiers secours et au respect des règles de sécurité
- organisation des visites médicales pour les élèves de la voie professionnelle de plus de 15 ans
- promotion du sport scolaire et de l'association sportive du lycée
- actions du CESCE (Comité d'Education à la Santé à la Citoyenneté et à l'Environnement) : éducation à la vie affective et sexuelle à destination des classes de seconde
- service sanitaire (intervention d'étudiants en médecine sur le sommeil)
- stage PRAP-IBC (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique-Industrie, Bâtiment, Commerce) pour les élèves de terminale professionnelle
- passation habilitation R408 (travail en hauteur) et habilitation électrique
- participation au challenge académique « Ose la Santé et la Sécurité au Travail »

Objectif n°3 : Ouvrir l'établissement sur son environnement

Le bon fonctionnement de l'établissement est lié à la qualité de sa connexion avec son environnement proche. Nos premiers partenaires sont les parents qui nous confient leur(s) enfant(s). Les liaisons collèges-lycée et lycée-établissements d'enseignement supérieur sont essentielles. Nous prenons appui sur nombre de partenaires qui nous soutiennent au quotidien dans nos missions.

Indicateurs :

- **Pourcentage de parents présents aux réunions de remise des bulletins : 28%**
- **Pourcentage de votes aux élections des représentants de parents d'élèves : 7%**
- **Actions dans le cadre de la liaison collèges-lycée : 5**
- **Pourcentage d'élèves encordés : 20 %**
- **Nombres de visites sur le site de l'établissement : 100 visiteurs / 250-300 pages visitées par jour**
- **Nombre de followers sur le compte Instagram *Artsgraphique_Hénaff* : 170**

Actions :

1. La co-éducation :

- organisation de rencontres parents-professeurs en début d'année pour les 3 niveaux
- organisation de remises des bulletins aux 1^{er} et 2^{ème} trimestre
- déploiement de l'ENT et Pronote pour favoriser la communication avec les familles
- transmission régulière des informations importantes aux représentants de parents d'élèves
- rencontre des familles dans le cadre de la vie scolaire
- rencontre des familles dans le cadre de l'Ecole inclusive (PPS - Projet Personnalisé de Scolarisation), (PAP - plan d'accompagnement personnalisé), (PAI – Projet d'Accueil Individualisé)...
- partage d'actions en arts graphiques via un compte Instagram

2. Les actions en lien avec les autres établissements :

- participation au forum des métiers et des formations d'établissements voisins
- proposition de mini-stages dans les filières professionnelles et technologique
- organisation des entretiens individuels dans le cadre de la procédure Passpro (Snde MAMA, SDG, Ebéniste)

- organisation des journées portes ouvertes
- élaboration des classes de seconde en collaboration avec les collèges
- mise en place des cordées de la réussite (Dauphine, Paris 13, Ecole Nationale Supérieure de l'Architecture)
- intégration de l'établissement au Campus des Métiers et des Qualifications transition numérique et écologique de la construction
- utilisation du site internet comme outil de valorisation de l'établissement
- projet potager avec une classe d'un collège de Bagnolet
- projet valorisation des métiers d'art avec une classe de 5^{ème} du collège Poincaré de la Courneuve et en lien avec le campus des métiers et des qualifications Momade.

3. Les partenariats

- pérennisation du réseau de partenaires professionnels dans le cadre des PFMP et de la passation des examens et du parcours Avenir.
- renforcement des actions organisées en lien avec la municipalité (soutien financier de la mission égalité) et la structure intercommunale Est-Ensemble
- actions organisées en lien avec le monde associatif (CRIPS, jobIRL, Together, Au Milieu, AJDB...)

Objectif n°4 : accompagner les élèves dans la construction de leur parcours d'éducation artistique et culturel et les ouvrir sur le monde.

L'établissement doit pouvoir offrir aux apprenants une ouverture plus vaste. L'éducation artistique et culturelle et les mobilités nationales et internationales permettent aux élèves d'acquérir des connaissances, de pratiquer, et de faire des rencontres qui les mènent à découvrir et à s'ouvrir à l'Autre.

Indicateurs :

- **Pourcentage de classes bénéficiant d'au moins 1 projet ou une sortie : 92%**
- **Répartition projets et sorties voie pro et voie GT (tout parcours confondu) : voie pro: ≈ 44% voie GT : ≈ 56%**
- **Nombres de structures culturelles impliquées : 38**
- **Nombres d'élèves fréquentant le CDI en moyenne par mois : 800**
- **Nombre d'emprunts en moyenne par mois : 120**
- **Nombre de projets d'ouverture internationale : 7**

Actions :

1. Ouverture culturelle

- mise en exergue des missions des référents culture
- mise en place d'un club photo
- utilisation de la plateforme Adage et du pass culture
- propositions variées : Prix Jean Renoir des Lycéens (Tatami, La plus précieuse des marchandises, l'Histoire de Souleymane) , Louis XIV et ses peintres (Louvre), Mundolingua (Musée des langues), l'art de James Cameron (Cinémathèque Française), Maison Poincaré, pratique du cirque (la Villette), Tired of giving in - the Rosa Park story (l'Alhambra), Cité des Sciences, Le cadavre encerclé (théâtre l'Echangeur), Une non histoire des plantes (Maison européenne de la photographie), Mon mal vient de plus loin (théâtre le Colombier Langajá), les Misérables (théâtre du Châtelet), ateliers théâtre en Espagnol (théâtre du Héron), Sans Famille (Théâtre du Vieux Colombier), Vingt Dieux (Le Méliès), Dahomey (Cin'Hoche), Le Malade Imaginaire (Comédie Française), Art société et progrès au Château de Versailles, Calamity Jane : Au-delà de la Légende (classe à PAC), Bahuscope Sonore (La muse en circuit), Clown et

confiance en soi (classe à Pac (Le Samovar)), Prix Trop de la Bulle (Librairie de Beaux Lendemain), Au-delà des Stéréotypes (Théâtre de la Représentation), Notre Butin (Théâtre de l'Echangeur)

- création de partenariats pérennes avec de nombreuses structures culturelles
- séjour ski (APPN- Activité Physique de Pleine Nature)

2. Ouverture sur le monde

- affirmation des missions de l'ERAIE (Enseignant Référent pour l'Action Européenne et Internationale)
- mobilité des élèves
- accueil d'une délégation indienne
- label E-Twinning (travail collaboratif mené à distance entre au moins 2 classes de pays européens différents)
- literature through flipped classrom : échanges virtuels avec des établissements turc et italien autour de lecture d'œuvres
- Turkish penfriends (échanges virtuels)
- participation journée découverte de l'OFAJ : découverte d'une entreprise allemande installée en IDF
- certification en allemand
- option anglais euro pour des élèves de première bac professionnel volontaires
- accueil membres d'un CFA ébénisterie canadien

3. Politique documentaire

- mise en œuvre d'une politique documentaire en cohérence avec les objectifs du projet d'établissement (culture informationnelle des élèves, EDD, le numérique, la maîtrise de la langue, le climat scolaire, les valeurs de la République, l'innovation...)
- développement d'une culture de l'information et des médias
- formation des élèves à la recherche documentaire
- ouverture optimale du CDI
- développement d'une politique d'acquisition concertée
- mise en place de la veille documentaire
- éducation à l'orientation
- mise en valeur des productions des élèves
- valorisation des actualités de l'établissement
- initiation au plaisir de la lecture (Prix de la librairie De Beaux Lendemain)
- partenariat avec la médiathèque de Bagnolet

AXE N°2 : MENER TOUS LES APPRENANTS VERS LA REUSSITE ET LEUR PERMETTRE D'ACQUERIR DE L'AUTONOMIE

Objectif n°1 : Favoriser l'équité socio-scolaire

En accord avec le projet académique, il s'agit de donner les mêmes chances à tous dans un souci d'équité et d'adopter une approche globale afin de réduire les écarts.

Indicateurs :

- **Valeur de l'indicateur de position sociale du lycée (IPS) : 84.8** (voie GT : 87 voie pro : 81.7)
- **Pourcentage de PCS défavorisées : 52%**
- **Pourcentage de rationnaires : 61%**
- **Pourcentage de boursiers : 46%**

- **Pourcentage d'élèves MDPH : 1.6% (19)**
- **Pourcentage d'élèves bénéficiant du fonds social lycéen : 13.5% (162 élèves)**
- **Présence d'un assistant social à plein temps et d'une infirmière scolaire à 60%**

Actions :

- respect des principes de l'école inclusive en répondant au mieux aux besoins des élèves (PPS, PAP, PAI) notamment accompagnement des élèves par les AESH
- prise d'appui sur l'expertise du pôle médico-social
- organisation de commissions de fonds social pour venir en aide aux élèves (frais de demi-pension, transports, fournitures, soins médicaux...)
- accompagnement des familles dans leur démarche de demande de bourses
- présence d'une UPE2A (Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants), d'un pôle Remob, d'un module FLS (Français Langue Seconde)

Objectif n°2 : Maîtriser les fondamentaux et accompagner les élèves dans l'acquisition des compétences

Maîtriser les savoirs fondamentaux (notamment littérature et numératie) est une condition essentielle à l'acquisition de l'autonomie. On veillera à donner du sens aux apprentissages et à donner confiance aux élèves dans leur capacité à réaliser le travail attendu.

Indicateurs :

- **Taux de réussite aux examens : bac pro : énergie 87 % / génie civil, construction et bois : 51% bac G : 86%**
bac T : 90% CAP : 82% BMA : 25% BTS : 89%
- **Valeurs IVAL (Indicateurs de Valeur Ajoutée des Lycées) :**

G : taux réussite bac :	0	taux de mentions : +7	taux d'accès de la 2de au bac G : +9
Techno :	+17	+16	
Pro :	-1	+12	au bac pro : +5
- **Nombre de postes non pourvus à la rentrée : 1.5**
- **Nombre de remplacements de longue durée non assurés : 1**
- **Nombre d'élèves bénéficiant du soutien linguistique : 51**

Actions :

- exploitation des tests de positionnement de seconde pour mettre en place la différenciation pédagogique
- organisation d'entretiens individuels pour tous les élèves en début d'année
- mise en place de la co-intervention dans la voie professionnelle pour favoriser l'acquisition de compétences transversales
- mise en place de la consolidation en Mathématiques et en Français en CAP
- mise en place de groupes à effectif réduit en Mathématiques et en Français en seconde et première professionnelle
- élaboration de progressions pédagogiques communes
- mise en place des chefs-d'œuvre en CAP et projet en bac pro favorisant la pédagogie de projet
- proposition de prise en charge spécifique de petits groupes d'élèves en difficulté (pacte)
- mise en place de soutien linguistique en français langue seconde à destination des élèves allophones intégrés en classe banale, attention portée à la maîtrise de la langue dans toutes les disciplines.
- intervention des assistants pédagogiques auprès des élèves en difficulté scolaire dans et hors la classe
- formation d'enseignants volontaires au tutorat par la coordonnatrice MLDS

- organisation de DST type bac pour aider les élèves à gérer leurs révisions et à se préparer aux examens dans des conditions optimales
- organisation d'un bac blanc en voie professionnelle (Bac pro, CAP, BMA) et voie technologique
- organisation d'un bac blanc de français en première générale
- offre en langues : Anglais, Espagnol, Allemand, Italien, Latin, Grec
- options maths expertes et maths complémentaires
- organisation d'oraux de langues vivantes en première et terminale générale et technologique
- organisation d'un Grand Oral blanc
- organisation d'ECE (Evaluation des Compétences Expérimentales) blanches
- proposition de soutien en physique et en mathématiques
- participation aux olympiades de mathématiques et de chimie
- organisation d'une semaine de révision avant les épreuves finales

Objectif n°3 : mettre en place la stratégie numérique de l'établissement

La stratégie numérique de l'établissement repose sur le renforcement des compétences et sur l'usage d'outils numériques pour la réussite des élèves. Il s'agit de développer l'aisance numérique des élèves dans des situations de recherche, de partage, de travail collaboratif. On veillera également à privilégier une utilisation du numérique responsable et citoyenne.

Indicateurs :

- **Nombre de parents ayant un compte actif sur Pronote : 504** (au moins une connexion)
- **Nombre de postes informatiques élève : 380**
- **Pourcentage de VPI** (vidéo projecteur interactif) **ou TNI** (tableau numérique interactif) **par rapport au nombre de salles : 100%**
- **Nombre de salles informatique : 30** (12 à disposition de tous et 18 spécifiques)
- **Multiples ressources numériques pédagogiques à disposition**

Actions :

- mise en exergue des missions du référent numérique et du coordonnateur numérique Région
- formation des enseignants nouvellement affectés à l'ENT par le référent numérique
- utilisation du numérique par les enseignants à des fins pédagogiques
- mise à disposition par la Région d'un ordinateur pour tous les élèves
- entraînement et passation de la certification PIX (plateforme permettant d'évaluer, de développer et de certifier des compétences numériques)
- présentation et valorisation par le référent numérique des ressources pédagogiques numériques déployées par la Région
- politique d'acquisition de logiciels spécifiques pour répondre aux besoins de certaines filières. (Autocad, Exao...)

Objectif n°4 : Favoriser la persévérance scolaire et lutter contre le décrochage

La lutte contre le décrochage scolaire articule prévention et remédiation autour d'un objectif central : faire que chaque jeune puisse construire son avenir professionnel et s'insérer dans la société.

Indicateurs :

- **Pourcentage d'élèves suivi en GPDS : 6 % (71)**

Actions :

- mise en exergue des missions des référents décrochage scolaire (une CPE + un enseignant)
- organisation d'entretiens de situation en début d'année pour les élèves sans solution
- réaffirmation des protocoles vie scolaire
- information quotidienne aux familles des absences de leur enfant et mise en œuvre des procédures
- favoriser une affectation des élèves choisie : mise en place de passerelles, réorientation, droit à l'erreur manifeste d'orientation, processus d'intégration continuée (PIC) afin de limiter le décrochage
- saisine de la cellule de veille
- action de prévention : « le portrait sous toutes ses formes » (persévérance scolaire, apprendre à se connaître...)
- saisine du GPDS, lisibilité de ses missions et de son fonctionnement au sein de l'établissement
- mise à disposition d'outils de repérage des élèves en voie de décrochage par les référents décrochage scolaire
- intervention de la coordonnatrice MLDS au sein du GPDS pour expertise
- mise en place de Parcours Aménagés de Formation Initiale (PAFI-TDO), de tutorat
- soumission de situations d'élèves au sein du GPDS de district
- mise en place des remplacements de courte durée

AXE 3 : ACCOMPAGNER L'ELEVE DANS LA CONSTRUCTION DE SON PARCOURS AVENIR POUR PREPARER L'ORIENTATION ET L'INSERTION

Objectif n°1 : proposer une offre de formation cohérente et insérante

Outre la voie générale, l'offre de formations du lycée Eugène Hénaff s'articule autour de 4 pôles : bois, énergétique, bâtiment, et arts graphiques préparant aux diplômes allant du CAP au BTS.

- **Statistiques Inserjeunes : taux d'emploi attendu 42% / taux d'emploi constaté : 43% : apport établissement positif**

Actions :

- valorisation de l'offre de formation (participation à des forums, site, JPO, mini stages, PASS PRO...)
- valorisation de l'apprentissage : accompagnement des élèves, présence d'un BTS en alternance au sein de l'établissement
- valorisation de la formation professionnelle et continue (GRETA)
- collaboration avec les corps d'inspection sur l'offre de formation (projet de certificat de spécialisation en énergétique)
- projet de renouvellement du label « Lycée des Métiers » avec volonté de modifier le label.
- coloration de certaines formations via les options (sérigraphie, développement durable et innovation en signalétique)

Objectif n°2 : mise en place du parcours Avenir : Permettre à l'élève d'élaborer sa stratégie de formation et de construire son parcours tout en veillant à favoriser son ambition

Le parcours Avenir est un processus guidé et progressif qui permet à l'élève de développer son ambition sociale et scolaire et de construire son projet de formation et d'orientation en découvrant les principes et la diversité du monde économique, social et professionnel.

- **Nombre de cordées de la réussite : 3**
- **Nombre de dossiers de processus d'intégration continuée (PIC) : 4**
- **Nombre de dossiers de droit à l'erreur manifeste d'orientation ayant abouti : 2**
- **Pourcentage d'élèves suivant le parcours poursuite d'études : 98.4% insertion professionnelle : 1.6%**

Actions :

- intervention de la psychologue de l'Education nationale dans les classes et organisation d'entretiens individuels
- organisation de mini-stages de découverte à l'interne
- salon de l'Etudiant
- salon des Formations Post-Bac
- salon Batimat
- chantier Guédelon (Yonne)
- visite musée égouts de Paris
- entretiens d'orientation post 2GT
- entretiens dans le cadre de la poursuite d'études : post CAP, post BAC
- continuum Bac -3/Bac +3 : cordées Ecole Nationale Supérieure d'Architecture, Paris XIII, Dauphine
- ateliers préparation dossier Parcoursup
- intervention étudiant en médecine pour les élèves de seconde et de terminale GT
- forum des spécialités organisé à l'intention des élèves de seconde GT
- intervention CPGE
- participation aux ateliers proposés par le Campus des Métiers et des Qualifications (modélisation et impression 3D)
- participation aux JEMA (Journées Européennes des Métiers d'Art) en collaboration avec le GRETA
- participation à la Biennale Emergences, métiers d'art et design - Centre National de la Danse de Pantin
- réunion d'information à destination des élèves et des parents sur les procédures Parcoursup
- mise en œuvre d'une programmation concertée dans le cadre des 54h dédiées à l'accompagnement à l'orientation (APO) et soutien au parcours en voie professionnelle
- sécurisation des parcours (droit à l'erreur, PIC, passerelles)
- visite d'établissements d'enseignement supérieur (lycée Saint Lambert, Paris XIII, Université Paris Dauphine)
- stage en école d'architecture pour élèves sélectionnés (2 en 2025)
- mise en place des parcours différenciés en terminale professionnelle (insertion professionnelle ou poursuite d'études)

Objectif n°3 : Transmettre et faire acquérir aux élèves les exigences et les postures du monde professionnel

Nous avons pour mission de préparer les élèves à devenir de futurs étudiants et de futurs professionnels. Afin que leur insertion dans ces milieux se fassent dans des conditions optimales, ils doivent en maîtriser les codes.

- **Pourcentage d'élèves ayant validé la totalité de leurs PFMP (2024) : 76%**
- **Pourcentage d'élèves ayant réussi la certification PRAP-IBC : 78%**
- **Pourcentage d'élèves ayant effectué un stage en 2GT (2024) : 75%**

Actions :

- mise en place des PFMP et de l'allocation
- mise en place de cours professionnels spécifiques à la recherche de PFMP, la posture à adopter en entreprise, mini-entretiens téléphoniques, livret d'accompagnement de l'élève en PFMP
- suivi des élèves pendant les PFMP (liens entreprises-professeurs) notifié sur Pronote (accessible par les parents)
- bilan des PFMP effectué au retour en classe
- intervention de l'association JobIRL (techniques recherche d'emploi)
- projet partenariat entreprises (Engie, Idex...)
- pérennisation des partenariats avec les secteurs professionnels
- certification PRAP-IBC (prévention des risques liés à l'activité physique)
- organisation des stages de découverte professionnelle en 2GT
- passation habilitation électrique et travail en hauteur (R408)

Mars 2025